Martin Schulz rempile au perchoir du Parlement européen

EXPRESS

Martin Schulz a obtenu une **confortable majorité** de 409 voix sur 612 suffrages exprimés.

Il a été soutenu par **un accord de coalition** entre les socialistes (S & D), le Parti populaire européen (PPE) et les Libéraux.

Aucun Belge ne se trouve plus dans la liste des vice-présidents.

Président sortant du Parlement européen et candidat du Parti socialiste européen pour la Commission, le social-démocrate allemand a été réélu pour un deuxième mandat.

OLIVIER GOSSET
À STRASBOURG

Pour la première fois dans l'histoire du Parlement européen, un eurodéputé va effectuer deux mandats – qui plus est de suite – au perchoir de l'assemblée: le social-démocrate allemand Martin Schulz a été élu mardi à la tête du nouveau Parlement issu des élections du 25 mai dernier.

Président sortant, Schulz, 58 ans, a obtenu une confortable majorité de 409 voix sur 612 suffrages exprimés, sur un total de 751 députés. Il a nettement devancé ses concurrents. L'eurosceptique britannique Sajjad Karim (groupe des Conservateurs et réformateurs) a récolté 101 voix, l'écologiste autrichienne Ulrike Lunacek 51 suffrages, tout comme le député espagnol de la Gauche unitaire européenne Pablo Iglesias.

Il n'y a pas eu de suspens et un seul tour de scrutin a suffi lors de la première session plénière de cette huitième législature. En vertu d'un accord de coalition entre socialistes (S&D), démocrates-chrétiens et conservateurs du Parti populaire européen (PPE) et libéraux de l'Alde, il était en effet prévu que les socialistes, deuxième force politique dans l'hémicycle, occupent en premier la présidence du Parlement pour deux ans et demi.

De son côté, le PPE, qui a conservé sa place de premier groupe, reprendra le siège de Martin Schulz à la mi-législature. Le groupe de centre-droit a surtout pu imposer son chef de file, Jean-Claude Juncker, à la présidence de la Commission européenne, la place la plus convoitée parmi les hautes fonctions de l'UE.

Ni le PPE ni les libéraux n'avaient présenté de challenger contre le bouillant eurodéputé allemand, qui était lui-même le candidat choisi par le Parti socialiste européen pour la présidence de la Commission dans l'hypothèse où la gauche serait arrivée en tête du scrutin européen. Schulz n'a toutefois pas fait carton plein: outre les absents, plusieurs dizaines de voix manquaient à l'appel quand on additionne le total des votes théoriques de la coalition PPE/socialistes/libéraux. Comme le scrutin était à bulletins secrets, impossible de dire qui a fait défection. Mais les travaillistes britanniques, ainsi que les membres hongrois du PPE (fidesz) avaient laissé entendre qu'ils ne soutiendraient pas le candidat social-démocrate.

Quatorze vice-présidents ont par ailleurs également été désignés mardi. Aucun Belge ne se retrouve dans la liste, alors que l'Ecolo Isabelle Durant (qui ne s'est pas représentée à Strasbourg) en faisait partie lors de la législature précédente.

Des perturbations

C'est une institution idéologiquement différente de la précédente que Martin Schulz va présider: le nombre d'élus hostiles, à des degrés divers, à la construction européenne y a considérablement progressé.

Les Conservateurs et réformateurs (ECR), emmenés par les conservateurs britanniques, sont devenus la troisième force du Parlement, avec 70 élus. Les europhobes radicaux de Nigel Farage (EFDD) alignent 48 députés autour des membres du Ukip. Enfin, il faut aussi compter 52 députés non inscrits, dont la moitié viennent du Front national français, qui a échoué à constituer un groupe politique.

Une partie de ce petit monde a perturbé la session inaugurale de mardi en tournant délibérément le dos à l'orchestre philharmonique de Strasbourg, qui interprétait l'hymne européen.

Pour Martin Schulz, la montée en puissance de l'opposition eurosceptique n'affectera pas le travail du Parlement, ni sa force de frappe, qui a encore été renforcée par le traité de Lisbonne. *«Il n'y a plus de hiérarchie entre les institutions. Ce Parlement est devenu incontournable»*, a-t-il fait valoir peu après sa réélection.